



CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ

Le tarif réduit pour la personne admissible est de 5 \$/heure¹. Par exemple, un cours de 7 heures coûtera 35 \$ plus les taxes.

Les clientèles suivantes sont **admissibles** :

- **Les travailleurs et travailleuses en emploi sur le territoire du Saguenay–Lac-Saint-Jean** qui s'inscrivent à un cours en lien avec leur emploi actuel ou qui leur permet d'élargir leurs champs de compétences, sans obligatoirement être lié avec l'emploi actuel ou leur formation initiale.
- **Les travailleurs et travailleuses autonomes basés sur le territoire du Saguenay–Lac-Saint-Jean consacrant plus de 20 heures/semaine à leur entreprise.**

De manière exceptionnelle :

- Les personnes sans emploi dirigées vers la formation à la suite d'une évaluation et d'une recommandation d'un agent ou d'une agente d'aide à l'emploi de Services Québec.

Les clientèles suivantes **ne sont pas admissibles** :

- Les travailleurs et les travailleuses des administrations municipales et paramunicipales (villes, municipalités, MRC, sociétés de développement économique, sociétés de transport, etc.);
- Le personnel des organismes parapublics provinciaux et fédéraux (Investissement-Québec, Hydro-Québec, Sépaq, Parcs Canada, SADC/CAE, etc.);
- Les travailleurs et les travailleuses des établissements de formation privés et publics (centres de services scolaires, écoles, cégeps, universités, etc.);
- Le personnel du réseau de la santé et des services sociaux (CHSLD conventionnés ou non, GMF et autres établissements et organismes du réseau);
- Le personnel des ministères et organismes du gouvernement du Québec et du gouvernement du Canada;
- Les personnes ayant un statut d'étudiant;
- Les télétravailleurs et télétravailleuses à l'emploi d'une entreprise au Québec et qui résident hors du Québec ;
- Les travailleuses et travailleurs étrangers temporaires, sauf ceux et celles à l'emploi d'une entreprise agricole faisant partie des codes SCIAN suivants : 1111; 1112 ; 1113 ; 1114 ; 1119 ; 1121 ; 1122 ; 1123 ; 1124 ; 1129.

À NOTER :

- Les places disponibles seront attribuées aux travailleurs de la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean;
- Le nombre de personnes provenant d'une même entreprise est limité à trois par formation offerte;
- Un minimum de 8 participants est requis pour tenir la formation;
- Si le nombre de participants inscrits est inférieur au nombre minimal requis, Entreprises et collectivités Collège d'Alma se réserve le droit d'annuler votre inscription sans préavis (les frais encourus pour l'inscription vous seront remboursés à la demande);
- Une annulation d'inscription doit être faite au minimum 10 jours ouvrables avant le début de la formation pour obtenir un remboursement. Dans le cas contraire, les frais seront facturés et aucun remboursement ne sera effectué;
- Les places pour les formations offertes à tarif réduit sont réservées aux clientèles admissibles. Si des places demeurent disponibles, les clientèles non-admissibles peuvent s'inscrire à la formation au tarif standard. Communiquez avec nous pour plus d'information.

Avec la participation financière de :



¹ Les prix sont sujets à changement sans préavis. Certaines formations sont financées selon une entente spécifique.